REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
---

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA REFONTE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE
---

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE
LA FONCTION PUBLIQUE
---

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.
---

Décret n° 85/035 DU 17/01/85 /MTERFP/PS/DGTFP/
DFP. 21024 AK
Portant integration et nomination
de Monsieur OLEA Lambert
dans les cadres de la catégorie A
hiérarchie I des services Tec-
hniques (Travaux Publics)

LE PREMIER MINISTRE

(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n°019/84 du 2359684 portant modification de certaines dispositions de la constitution du 86779.

(/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n°2087/FP du 21.5.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 60-90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des cadres de la categorie A des services Techniques

D.G.B. (/u le décret n°62/130/FP du 9.5.1962 fixant le régima des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n°62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

D.C.F. (/u le décret n°63/81/FP-SE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 & 8 ;

(/u le décret n°67/50 du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations intégrations reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n°74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n°84/856 du 8.8.1984 portant nomination du premier Ministre ;

(/u le décret n°84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 84/860 du 20.8.1984 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement.

(/u le protocole d'accord du 29-11-1980 signé entre la République Populaire du Congo et la ROUMANIE.

(/u le dossier de candidature de l'interessé ;

D E C R E T E :

.../...

ARTICLE 1ER - En application des dispositions combinées du décret n° 60-90 du 3.3. 1960 et du protocole d'accord du 29-11-1980 susvisés, Monsieur OLEA Lambert, né le 19 Juillet 1959 à Mossaka, titulaire du Diplôme d'ingénieur spécialité chemins de fer, ponts et chaussées, obtenu à l'Institut Polytechnique de Timisoara (ROUMANIE) est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur des Travaux Publics stagiaire, indice 710

ARTICLE 2 -

L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Travaux Publics, de la Construction de l'Urbanisme et de l'Habitat.

ARTICLE 3 -

Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 17 Janvier 1985

Par le Premier Ministre

Le Ministre des Travaux Publics, de la Construction de l'Urbanisme et de l'Habitat

Lieutenant Colonel Benoît MOUNDELE NGOLLO,

Ange Edouard POUNGUI
Le Ministre des Finances et du Budget

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA,

AMPLIATIONS

| | |
|---|---|
| JORPC | 1 |
| DJTFP-DFP | 3 |
| DFP-BST | 2 |
| DGB | 3 |
| DCF | 1 |
| MTPCH | 3 |
| Dossier | 3 |
| Interessé | 1 |
| SGCM/BC | 21- |